



VE'A RIMA'I

La lettre de l'artisanat

Retrouvez chaque trimestre la lettre de l'artisanat traditionnel, afin de suivre l'actualité du secteur, de s'informer sur la réglementation et les aides disponibles et de découvrir tout le talent de nos artisans polynésiens !



À LA UNE

10^e Salon des Tuamotu-Gambier

Du 13 au 23 novembre, l'esplanade basse de To'atā accueille la 10^e édition du Salon des Tuamotu-Gambier. Organisé pour la première fois hors de l'Assemblée de la Polynésie française, l'événement réunit une cinquantaine d'artisans venus d'une dizaine d'îles. Une édition anniversaire placée sous le signe de la transmission et de la diversité.

Créé en 2013, le Salon des Tuamotu-Gambier a su s'imposer comme un événement phare de la scène artisanale polynésienne. Depuis ses débuts, il est porté par le comité Te Mata Keinanga, dont Moeata Tahiri est aujourd'hui la présidente. Pour ce 10^e anniversaire, le Salon change de décor. Habitué au hall de l'Assemblée de la Polynésie française, il prend cette année ses quartiers sur l'esplanade basse de To'atā. « À l'Assemblée, ils acceptent normalement 35 artisans. Là, j'en avais 50. Donc j'ai voulu qu'on soit plus à l'aise. C'est la première fois qu'on sort de l'Assemblée », explique Moeata.

L'édition 2025 accueille également de nouvelles îles : « Cette année, il y aura trois atolls en plus : Faaite, Arutua et Katiu. » Au total, une dizaine d'îles participeront avec, chacune, leurs spécificités.

Pas de thème cette année, ni d'île mise en avant, mais bien quelques nouveautés, sans vouloir tout révolutionner. Il y a notamment deux concours, préparés par les artisans en amont du Salon « afin qu'ils prennent le temps de s'appliquer à confectionner quelque chose de beau, sans avoir à surveiller leur stand en même temps ». Le premier concours porte sur les décorations de Noël et le second sur la fabrication d'objets anciens issus des traditions familiales. « J'aimerais que les artisanes ramènent quelque chose que leur maman ou leur grand-mère faisait, afin qu'on puisse voir si elles peuvent le refaire. »

Feo, fibres et coquillages à l'honneur

Côté artisanat, une matière est mise en avant : la pierre calcite (feo) de Anaa, issue du corail,

taillée en bijoux, en *penu*, en objets décoratifs... Elle a été l'objet d'une formation sur l'atoll en avril dernier, financée par le Service de l'artisanat traditionnel. Plusieurs artisans peuvent ainsi présenter leurs nouvelles créations. Mais les grands classiques restent au rendez-vous : bijoux en coquillages, objets en fibres, sculptures en bois de *miki miki*, chapeaux et paniers en *nī'au*, sans oublier les décorations pour la maison, notamment de Noël à un mois des fêtes de fin d'année.

Les week-ends seront animés par des *paripari fenua*, des chants traditionnels où les représentants de chaque atoll, artisans du salon et invités extérieurs, raconteront leur terre et ses légendes, l'artisanat de leurs ancêtres... « C'est important parce que nous, les Tuamotu, on ne se retrouve pas souvent. Cela fait aussi partie de notre culture. » Au programme également, peut-être un défilé de *māmā* ou des démonstrations de tressage et autres animations, selon le souhait des artisanes et les règles de sécurité à respecter dans ce nouvel espace.

Une célébration collective

Comme chaque année, la gastronomie occupe également une place de choix. « C'est obligé ! Il y aura des dégustations de plats, surtout les week-ends. Beaucoup de types de pain comme le *ipō*, du poisson bien sûr, peut-être du *korori...* », énumère Moeata. Rendez-vous donc le 13 novembre pour célébrer et découvrir la culture des Tuamotu-Gambier.

Plus d'informations [ici](#)

L'INFO POUR LES PROS

DEMANDES D'AIDE ET DE SUBVENTION

Préparez vos dossiers !

Chaque année le Service de l'artisanat traditionnel accompagne les différents publics qui souhaitent bénéficier des dispositifs d'aide ou de subventions en lien avec l'artisanat traditionnel. Ces dossiers sont à déposer, en général, en début d'année (janvier) et au mois de juin. Quel que soit votre « profil », un formulaire est téléchargeable sur le site internet www.artisanat.pf avec le détail des pièces à fournir. Il est également précisé que tout dossier doit être complet pour être recevable, et que le service peut demander des pièces complémentaires.

Les dispositifs d'aide s'adressent à différents publics :

- Pour les projets de type « pré-installation » : toute personne physique en recherche d'activité (demandeur d'emploi, reconversion, retraité...) souhaitant se lancer dans un métier de l'artisanat traditionnel.
- Les personnes physiques (patentés), ou dirigeants de personne morale (société, associations, comités, fédérations), ayant moins de 10 salariés et titulaires de la carte Rima'i mā'ohi.
- Les artisans experts titulaires de la carte 'Thi rima'i mā'ohi.
- Toute personne physique ou morale de droit privé souhaitant proposer une opération ponctuelle valorisant l'artisanat traditionnel (événement, marché, formation, édition...).

QUELS TYPES DE DEMANDE ET DE SUBVENTION SONT DISPONIBLES ?

Les dispositifs disponibles sont :

- Volet 1 « Pré-installation » : aide aux personnes physiques qui souhaitent lancer une activité artisanale.
- Volet 2 « En activité » : aide à l'équipement, achats de matières premières et formations générales et techniques pour les artisans traditionnels agréés – titulaires de la carte Rima'i mā'ohi.
- Volet 3 « Expertise » : destinée aux artisans traditionnels experts agréés – titulaires de la carte 'Thi rima'i mā'ohi, notamment pour la transmission de savoir-faire, achats de matières premières et aide à l'équipement, participation à des salons etc.
- Volet 4 « Programme annuel associatif » : soutien aux associations d'artisans dont le(a) président(e) est titulaire de la carte Rima'i mā'ohi (comités, fédérations, associations) pour leurs actions de valorisation, transmission, organisation d'événements, etc.

Plus d'informations sur le site www.artisanat.pf ou au 40.54.54.00



MAHARE : « POUR FABRIQUER DES MORE, IL FAUT AIMER LA NATURE »

Il fabrique des *more* à Huahine. Hubert Maïtere alias Mahare, 51 ans, vend ses créations jusqu'à Tahiti. Il exporte un savoir-faire qu'il a hérité de son père, et qu'il a appris à force d'observation.

Pour le Fare Vāna'a, le *more* est « l'écorce interne du *pūrau* ou hibiscus sauvage (*Hibiscus tiliaceus*) avec laquelle on fabrique des cordes, des nattes, des costumes de danse et des *tāma'a* ou sandales ». Le *'ahu more* est « le costume de danse fait avec cette écorce ». Dans le langage commun, le *more* est le costume de danse, la jupe que les troupes de danse commandent aux artisans de Tahiti et des îles, c'est l'art de Mahare.

Installé à Maeva, sur l'île de Huahine, il répète les gestes de son père, ceux qu'il a longtemps observés pour se les approprier. Il apprend vite et il n'a pas eu fort à faire pour acquérir le savoir-faire de son aîné. Il raconte, au passage : « *avant, toutes les familles savaient faire des more, les troupes faisaient tout elles-mêmes* ». Aujourd'hui, des artisans spécialisés ont pris le relais. Mahare, lui, a 51 ans et « *cela fait à peu près 20 ans que je fais les more* », rapporte-t-il. « *J'ai appris tout seul, à force de regarder* », souligne-t-il.

Il a d'abord répondu à des commandes de troupes de son île pour le Heiva puis, « *grâce au bouche-à-oreille, j'ai commencé à envoyer à Tahiti* ». Les demandes ont augmenté. Il est, par exemple, le fournisseur de la troupe O Tahiti E depuis dix ans. « *Avant, elle se fournissait à Hawaïi* ». Le savoir-faire et l'exigence de Mahare sont reconnus. « *J'appréhende toujours le retour des clients, mais jusque-là, ils sont contents à chaque fois* », indique-t-il en toute humilité. Il prépare ce mois de novembre 200 costumes pour des danseuses et danseurs.

Il fabrique toutes les pièces lui-même, à partir d'une matière première qu'il va chercher à la source. « *Il faut aimer la brousse et la nature, les moustiques, les guêpes et la pluie* », plaisante-t-il. Il sort, dans la mesure du possible, lorsqu'il fait beau. Mais il lui arrive d'avoir à récolter l'écorce par jour de pluie. Muni d'un couteau, il gratte l'écorce extérieure des arbres sans les blesser afin de récupérer l'écorce intérieure. « *Un peu comme si on pelait, mais on laisse les branches sur le pūrau* », précise-t-il. Il lui importe de prendre soin de la ressource.

La suite <https://www.service-public.pf/art/talent-dartisan-mahare-pour-fabriquer-des-more-il-faut-aimer-la-nature/>

C'EST À L'AGENDA

Pour ne rien manquer

NOVEMBRE

Du 1^{er} au 30 novembre

Exposition artisanale au Musée

Musée de Tahiti et des Îles

Service de l'artisanat traditionnel

Du 13 au 23 novembre

10^e salon des Tuamotu Gambier

Place To'ata

Comité artisanal des Tuamotu Gambier

Le 20 novembre

Exposition-vente à partir de 14h30 et ateliers à partir de 15h30 lors des célébrations de Matari'i i ni'a

Place Vaïete

Service de l'artisanat traditionnel

Du 24 au 30 novembre

Salon Art et Passion

Hall de l'assemblée de la Polynésie française

Fédération Papaoa

Du 27 novembre au 7 décembre

Exposition artisanale

au Hura Tapairu

Hall du Grand Théâtre

Service de l'artisanat traditionnel

DÉCEMBRE

Jusqu'au 7 décembre

Exposition artisanale

au Hura Tapairu

Hall du Grand Théâtre

Service de l'artisanat traditionnel

Du 2 au 31 décembre

Exposition artisanale au Musée

Musée de Tahiti et des Îles

Service de l'artisanat traditionnel

Les 4, 5 et 6 décembre

Journées du Tiare Tahiti

Jardins de la reine Pomare IV à l'assemblée de la Polynésie française

GIE Tahiti Tourisme

Du 5 au 24 décembre

18^e Te Noera a te rima'i

Parc expo Māma'o

Comité Tahiti i te Rima Rau

Du 15 au 24 décembre

Salon Aparima rau

Hall de l'assemblée de Polynésie française

Association Aparima rau

Du 19 au 23 décembre

Salon de Noël

Hilton Hôtel Tahiti

Association Artisanat d'art polynésien

Les Journées du tiare Tahiti reviennent

Les artisans du *fenua* vous donnent rendez-vous du 4 au 6 décembre dans les jardins de la Reine Pomare IV, à l'assemblée de la Polynésie française, afin de célébrer la fleur emblématique du *fenua* : le tiare Tahiti. Cette année, le thème « Tiare en mouvement » sera le fil conducteur de cinq concours artisanaux (*tifai'fai*, gravure sur nacre, vannerie en *pae'ore*, sculpture sur bois et création de tableaux en coquillages) suivi de l'exposition-vente. Des concours s'ouvriront également à Rurutu, Nuku Hiva et Fakarava, où les artisans de ces îles pourront mettre en valeur leur talent dans des disciplines spécifiques et bien sûr célébrer le tiare Tahiti.

Célébrez les fleurs, mais aussi Noël en privilégiant des cadeaux artisanaux *made in fenua*. Pour cela, retrouvez 35 artisans dès le 24 novembre au Salon Art & Passion, à l'assemblée de la Polynésie française. Bijouterie, sculpture, mais aussi des produits issus de la transformation agro-alimentaire (infusions, pâtes de fruit, vanille...) seront présentés aux visiteurs jusqu'au 30 novembre. Ne manquez pas non plus l'exposition Te Noera a te rima'i et le salon de Noël, qui se dérouleront respectivement du 5 au 24 décembre au Parc Expo Māma'o, et du 19 au 23 décembre au Hilton Hôtel Tahiti. Les retardataires auront ainsi l'opportunité de trouver des cadeaux jusqu'au dernier moment.



SERVICE DE
L'ARTISANAT
TRADITIONNEL
TE PŪ 'OHIPA RIMA'I



secretariat.art@administration.gov.pf



40 545 400



<https://artisanat.pf/>



Service de l'artisanat traditionnel

